

et sans remords pourrait sa victime avec tout l'entraînement que son cœur coupable lui inspire, s'efforçant de faire naître le dédain ou le sourire moqueur chez ceux qui jusque alors n'avaient eu qu'à prodiguer à ses victimes des témoignages d'affection et de respect.

Les méchants et les calomnieux tiennent toujours sous leur vêtement un poignard caché. Ils s'attaquent à toutes choses, aux ténés, à la vertu, aux déshon, à la propriété d'autrui. Se rendant parfois coupables de duplicité indigne, en jouant en face et en déchirant en secret le prochain; c'est comme un feu dévorant qui brûle et qui détruit tout. L'outrage, il n'y aura qu'en attendant la mort que la conscience pourra peut-être se réveiller et se reconnaître.

Consolons nous dans l'espoir, toutefois, que la lumière se fera dans les consciences, et que les victimes de ces outrageantes passions deviendront de plus en plus rares. — **SRES. — Union des Cantons de l'Est.**

**Petite Chronique**

**Société de colonisation du Comté d'Ottawa.** — Nous sommes informé que la Société de Colonisation No. 1 du Comté d'Ottawa, en apprenant par le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne, qu'une réserve lui était réservée, a pris un nouvel élan et s'apprête à faire commencer prochainement ses opérations de défrichement.

Nous savons que la susdite Société a fait ouvrir un chemin de Colonisation à travers le Canyon d'Aumond d'une longueur d'environ 5 milles; chemin dont l'ouverture avait été demandée par les habitants du Cantor Blanc à plusieurs reprises. Nous espérons bien que là n'arrêteront pas ses travaux, et que grâce à l'activité et au zèle du Conseil d'Administration nous verrons bientôt une paroisse florissante s'établir dans le Canton d'Aumond.

Le Conseil d'Administration de la Société se compose actuellement comme suit :

D. Tiéan de Cœli, Président; F. H. Bonvier, vice-Président; Joseph Noreau, Secrétaire-Trésorier; St. B. Simon, Adjoint Secrétaire-Trésorier; et Joseph Nadon, Chs. Déinde, E. D'Orsonneaux, Nérée Pétreau, St. Moreau, Chs. Leduc, Nap. Moreau, Ed. Dumontier, Ad. Villeneuve, A. D. Denis, D. Derouin, Moïse Bisson, directeurs.

**Concurrence des industriels de Montréal.** — La convention des industriels de Montréal a décidé d'envoyer à Ottawa une députation de 12 membres pour présenter au Gouverneur Général en Conseil une mémoire en faveur de la Protection. La députation se rendra dans la capitale en avril pendant la session. Et la *convention agri-ole!* quand songera-t-on à l'établir? Amis du progrès agricole, si vous croyez que nous n'avons pas besoin de *convention agri-ole*, croisez-vous les bras et laissez faire. Le commerce et l'industrie, dans leur intérêt, agissent tout autrement.

**Avis aux chasseurs.** — Il ne serait pas inutile de rappeler aux chasseurs quelques-unes des clauses de loi sur la chasse:

- 1o Il est défendu de tuer aucune perdrix, bécasse, bécassino, etc. du 1er mars au 1er septembre.
- 2o De prendre des lièvres, etc. du 1er février au 1er septembre.
- 3o Il est permis de disposer de ces gibiers dans les 14 jours suivants, pourvu qu'ils aient été tués ou pris dans le temps légal voulu.

**L'association des "Granges" des Etats-Unis.** — L'association des "Granges" des Etats-Unis, a envoyé des agents dans le Haut-Canada, pour essayer d'y créer des succursales de la "Grange Nationale" de l'Ouest. Une réunion de fermiers haut-canadiens a eu lieu dernièrement près de London, sous la présidence d'un des commissaires américains. D'après certaines informations, plusieurs "granges" seraient déjà formées au Canada. On ne voit pas d'abord, la raison d'être de ces sortes d'associations en dehors des Etats-Unis. Le but du mouvement des "Granges" dans l'Ouest est de supprimer le monopole et de mettre fin à l'exploitation des paysans de l'Ouest par l'E. T. Les fermiers canadiens sont parfaitement étrangers à ce mouvement.

Nous lisons à ce sujet dans le *Nouvel Monde* :

"Les Américains osaient d'implanter dans le Canada une nou-

velle société secrète sous le titre de *granges*. Cette fois ils s'adressent aux cultivateurs, et leur promettent d'améliorer leur position financièrement et intellectuellement. C'est une raison pour obtenir de l'argent sous de faux prétextes en faveur des loges américaines.

Hier, un M. Thompson, agent des *granges* américaines a essayé d'implanter son institut on dans le voisinage de London, Ont. mais les soixante cultivateurs présents lui ont répondu qu'ils n'étaient pas mécontents de leur position et qu'ils se sentaient capables de conserver leur argent, sans le confier aux américains.

**RECETTES**

**Semelles imperméables**

Il suffit d'enduire d'une ou deux couches d'huile de lin séchée, les deux surfaces d'une semelle lorsqu'elle est bien séchée, on la place dans le soulier entre les deux semelles du soulier, qui est enduit de nouveau, avant d'être terminé, sur la semelle intérieure, d'une couche de la même huile, qui sert à boucher tous les trous faits par l'aiguille, on place par dessus cette huile fraîche du cuir léger qui se fixe ordinairement avec de la colle. Lorsque le corps gras est sec, la pièce est tout-à-fait adhérente, et le soulier à l'abri de l'humidité.

**Sirop de navets**

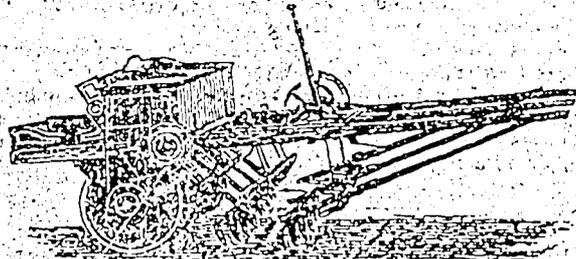
Prenez des navets dans le potager, enlevez la peau, coupez-les par tranches, faites-les bouillir dans l'eau jusqu'à cuisson parfaite, jetez ensuite le tout sur un linge fin et filtrez ainsi sans presser. Ajoutez du sucre au jus que vous venez de recueillir, clarifiez-le avec des blancs d'œufs, tirez au clair et faites bouillir cette liqueur sucrée jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance de sirop. Pour 1 livre de navets on emploie deux pintes d'eau et 2 livres de sucre blanc.

Ce sirop est employé dans les maladies de poitrine dont il hâte la guérison, dans les rhumes opiniâtres, les irritations. Il est souverain contre la coqueluche des enfants.

**Bouillon au lait pour le rhume**

Le pot étant en bouillage, et le bouillage déjà fait, puisez en une demi-tasse, avant qu'il ne soit séché; choisissez la partie où l'ébullition est la plus forte et la plus bruyante, c'est-à-dire la circonstance de la marmite; joignez-y deux fois autant de lait et un bon morceau de sucre. On dit ce breuvage, agréable d'ailleurs, fort salutaire pour la poitrine.

**SEMOIR HERSE ET ROULEAU COMBINES DE J. & T. VESSOT.**



PREMIERS PRIX AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES de Montréal, en 1870 et 1878; de Québec en 1871 et d'Hamilton en 1874. Sème, herse et rouleau en un seul et unique mouvement — garanti pour un an — Prix \$110 comptant, livré à la manufacture ou trois ans pour payer, à d'autres conditions.

Pour connaître les certificats et plus amples informations, s'adresser aussitôt que possible à

J. & S. VESSOT & C<sup>ie</sup>,

12 mars 1874.

Joliet, P. Q.